



LE NUMERO 5 CENTIMES



DIXIEME ANNEE. - N. 11

DE ROUBAIX TOURCOING

LUNDI 11 JANVIER 1904

ABONNEMENTS: Trois mois: 4 fr. Six mois: 8 fr. Un an: 15 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION: ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES: Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

Notre Concours d'lier et NOTRE CONCOURS DE DEMAIN

Le Concours de perspicacité que nous avons ouvert à propos de l'Election sénatoriale, à eu un immense succès.

Malgré la modicité des prix du concours, nous avons reçu hier soir, à 7 heures, près de

16.000 REPONSES

et de 7 à 10 heures du soir, heure de la fermeture du concours, le défilé des concurrents apportant leurs pronostics a continué.

Dès lundi matin, nous commencerons le dépouillement que nous hâterons le plus possible afin de procéder au plus tôt au classement définitif et à la distribution des prix.

Devant cet immense succès, nous avons décidé d'offrir à nos lecteurs un

NOUVEAU CONCOURS DE PERSPICACITE qui commencera

DIMANCHE PROCHAIN 17 JANVIER et auquel sera affecté notamment

UN GRAND PRIX

Cinq Mille Francs en espèces

Dès dimanche prochain nous donnerons les conditions de ce

NOUVEAU CONCOURS

où rien ne sera laissé au hasard, qui sera accessible à tous nos lecteurs, et dont le lauréat sera proclamé

LE CHAMPION de la Perspicacité POUR L'ANNEE 1904

UN HERITAGE

Auteuil figure la petite cité endormie dans la grande ville tumultueuse. Des arbres, des fenêtres des monuments tombent sur les passants le silence et ces passants eux-mêmes, pareils à des ombres discrètes circulent sans que la sonorité de leur pas frappe l'oreille. Au milieu de cette nécropole fleurie un couvent formidable s'élève, temple du silence, de l'oubli. En rasant ses murailles sombres on est glacé. Il ressemble à quelque tombe élargie pour une mort commune et celles qui y sont semblent y avoir voulu, par le long assoupissement de l'esprit, se mieux préparer au sommeil qui cloît et qui ronge les paupières. D'elles aucun bruit, aucun élan vers le monde. On se dit qu'elles ignorent, filles dévues de la bourgeoisie frivole qui sont venues enterrer, sous le linceul de la virginité volontaire, la beauté inutile, la déception, les larmes trop tôt aperçues, le chagrin naissant et trop tragiquement senti. La chair qui a trompé le désir, aussi le cœur où ne brûle plus déjà qu'une flamme pareille à celle qu'allumera demain une main amie de leur tombeau. On se dit cela. On a tort de se le dire.

Le monde avec ses apprêts, ses violences, ses ambitions, ses ruts, ses vilénies, ses lâchetés, le monde tout entier habite sous ces dômes de verdure silencieuse et que fuient sous ces lugubres murailles qui sont moins les remparts de la foi pudique que les pierres muettes qui volent l'intérêt. C'est là que se fondent, se joignent, s'absorbent les fortunes. C'est là que l'immense creuset aux reflets d'or ou les millions gigantesques pénètrent. C'est là que vient échouer, dans un élan volontaire, il y a quelques années, Maria de Luz, la fille de la lumière, héritière criminellement riche de plus de quarante millions.

Ce portefeuille fut sa dot. Cet argent conquis par sa famille dans l'extraction du minerai attaché à la terre éclatante du Chili fut son cadeau non mystique. La sueur, le sang, les larmes, les morts, tout le cortège des ignobles souffrances qui sont tombées du ciel sur des générations d'ouvriers, artisans de cette for-

tune, tout cela est venu aboutir là. Et des mains blanches, longues, effilées, qui ont proscrit les diamants comme injurieux à la misère du pauvre, se sont étendus sur cet or. Mais toutes les chances arrivent à ceux en qui Dieu a mis sa puissance et ceux-là captent même le destin. Cette jeune fille est morte: sa fortune qu'elle pouvait à tout heure retirer qu'est-elle devenue?

Pour s'en assurer, le consul du Chili, au nom de la loi, le vint demander à la très sainte supérieure, qui, sur une menace d'en référer au parquet, tendit à l'homme de la diplomatie tout ce qui restait de cette millionnaire: un petit paquet contenant toute l'opulence, et que contenait-il? Un chapelet!... Mais la fortune? La fortune était léguée à un autre très-saint homme nommé Rolland-Gosselin, agent de change, muni d'un privilège par la République démocratique. Or, en recevant sur la tête ce fardeau de quarante millions, l'agent de change fut étourdi. Dans son étourdissement, il déclara qu'il ignorait cette jeune fille, qu'il ne l'avait jamais vue et qu'il ne se pouvait douter de la raison qui inspirait cette générosité sans mesure. Du coup tout fut révélé: M. Rolland-Gosselin, si l'on connaissait pas la jeune testatrice, avait le comble de l'infamie est le conseiller. Il était habilement choisi comme prête-nom, personne intéressée, et par ses mains pieuses, quoique probablement crochues, le fleuve d'or devait passer, sous la menace ironique des lois, et s'aller engouffrer dans le coffre-fort qui est le saint tabernacle de la maison.

On sait, en effet, que les lois ont la scélératesse d'interdire les testaments faits aux couvents et que ceux-ci pour ruser avec la loi choisissent des tiers qui font semblant d'hériter pour leur compte, s'interposent, rapportent ensuite aux pieuses et pauvres filles agenouillées les millions légués. A quoi servent ces millions? On le sait. A faire redoubler d'intensité le combat surhumain où nous avançons à pas comptés; à dresser les citadelles de mensonge dont l'ombre se prolonge jusque sur l'éclat de la République; à recruter pour la corbe clericale les énergies domptées, les cerveaux soumis, les cœurs étouffés, les forces vives amputées à jamais de la nation. Et à cette œuvre naturellement fonctionnaire de la République, enrichi par elle d'un privilège qui, restreint à quelques hommes, est scandaleux, cette œuvre, M. Rolland-Gosselin a prêté ses mains. Qu'en pense le ministre des finances? Le saura-t-on?

Et puis le mystère ne fait qu'éclorre et il nous le faudra dissiper. Maria de Luz est-elle morte? De quel mal? Qui l'a soignée? Qui l'a vue sur la couche funéraire? Il est étrange qu'un trépas naturel ait pu se produire et que les murs n'aient fait aucune déclaration. Il faudrait le demander aux douces fiancées de Dieu, filles chastes, pieuses, désintéressées, charitables, admirables, dévouées, humbles, misérables, croyantes, dépouillées, mystiques... et millionnaires.

René VIVIANI. P.-S. — On annonce que M. Rolland-Gosselin a renoncé à la succession. L'agent de change a eu peur. Mais cette renonciation est un aveu. Si ce n'était pas pour le remettre aux sœurs, en violation de la loi civile, que l'agent de change avait été investi, il n'aurait pu accepter et à distribuer l'or à des œuvres d'humanité ou de science. Mais ce faisant il aurait contrevenu à la volonté de la testatrice qui l'avait choisi précisément comme mandataire vis à vis du couvent. Dont acte.

Choses du Jour

DEUX FAITS La presse anti-gouvernementale même grand tapage autour de la démission d'un juge de paix de la Creuse. M. Joseph Genesteix, vient d'envoyer au Gard des Secaux.

M. Genesteix était menacé, depuis quelque temps, d'avoir son changement de résidence. Il fit des pieds et des mains pour éviter ce désagrément; mais comme il désespérait de fléchir M. Vallé, il décida finalement de se retirer avec éclat.

C'était le droit de M. Genesteix de quitter librement une maison où il ne se sentait plus à l'aise. Mais en partant, M. Genesteix a si violemment claqué les portes que son geste a été motif à copie abondante pour les adversaires de la République, qui ne craignent pas de publier que l'ex-juge de paix de Bellegarde, succombe victime du député de son arrondissement, M. Simonnet.

Or, il se trouve que, précisément, M. Genesteix avait sollicité, en sa faveur, l'intervention de M. Simonnet et voici la réponse qu'il en reçut: Monsieur le juge de paix.

Je vous dirai sincèrement que je n'ai aucune raison pour demander votre maintien à la justice de paix de Bellegarde, si des nécessités d'ordre administratif ou politique ont rendu votre changement nécessaire.

Si je dois me bons offices et moi concours à mes amis, je ne dois rien aux fonctionnaires qui ne m'honorent pas de leur confiance que ne point leur nuire injustement.

Mais cela ne peut aller jusqu'à être tenu de valider ce que leurs conceptions personnelles font échouer aux conclusions de leurs chefs hiérarchiques eux-mêmes.

DEPARTEMENT DU NORD ELECTION SENATORIALE du 10 Janvier 1903

Aux Délégués Sénatoriaux Socialistes

CITOYENS, La campagne électorale est close. Dans quelques instants, vous irez déposer votre bulletin dans l'urne. Trois semaines de polémiques et de batailles vous ont édifiés. Vous savez que de tous les candidats qui se présentent à vos suffrages, un seul personnifie vos idées. C'est le

Docteur DESMONS... Votre devoir est donc tout tracé: socialistes, vous voterez pour le candidat de la Fédération des Groupes Socialistes Indépendants. Vous n'avez d'ailleurs pas l'embaras du choix. Le Parti Socialiste de France, — ancien Parti Ouvrier Français — n'a pas jugé utile d'affronter le scrutin.

Sur qui donc se porteraient les suffrages socialistes s'ils n'allaient au

Docteur DESMONS? En est-il parmi vous, qui, cédant le pas aux rancunes personnelles, préféreraient voter « blanc », plutôt que de voter pour un socialiste indépendant? Outre qu'ils n'auraient pas, ceux-là, l'excuse de la raison doctrinaire, ils feraient, en agissant ainsi, le jeu de la bourgeoisie réactionnaire et clericale, — les bulletins blancs n'entrant pas dans le calcul de la majorité.

Si donc vous voulez profiter de l'occasion qui vous est offerte pour affirmer les principes généraux dont se réclament toutes les écoles socialistes; Si vous voulez faire entendre, dans cette élection appelée à un très grand retentissement, la voix des travailleurs opprimés, vos électeurs; Si vous voulez contribuer à ouvrir un nouveau chemin à la République Sociale, vous voterez aujourd'hui, en masse, pour le

Docteur DESMONS

Quant à nous, désignés par le Congrès de Douai, pour rallier sur le nom d'un militant estimé et dévoué, tous les suffrages socialistes, nous tenons à couvrir le mandat que nous avons accepté, en vous adressant ce dernier appel qui, nous l'espérons, sera entendu de tous.

Vive l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes! Vive la République Sociale!

Pour le Comité: A. SELLE, député maire de Denain; COUSIN-CORBIER, maire de Fourmies; FIEVET, maire de Coudry; LELEU, maire d'Erre.

CHRONIQUE Comment Julie eut une dot

La toute jolie Mme de Vireval, quand elle vint l'an dernier passer la chaude saison en son château situé non loin de Plouharnel, trouva Julie très changée: sa sœur de lait, dont elle n'avait été séparée qu'à l'âge où les demoiselles nobles sont mises au couvent, et qui avait été sa plus aimée camarade d'enfance, était pâle, triste, amaigrie.

Bien vite elle devina la cause de sa peine et, l'ayant amenée dans un coin du parc, loin des oreilles indiscrettes, elle lui dit: — Voyons, raconte-moi tout.

La narration de Julie Méradec ne fut pas longue. Elle aimait à plein cœur François Penmark, troisième fils de Joe Penmark, le riche éleveur de bétail. François l'aimait pareillement et voulait l'épouser, mais le père s'opposait au mariage, formellement, parce qu'elle était pauvre.

Berthe de Vireval la connaissait bien, cette histoire-là, par personnelle expérience. Lorsqu'elle était jeune, elle avait déjà cinq ans de cela — elle s'était promise à son cousin Gaston et que Gaston lui avait, à la face des étoiles, engagé sa foi, la comtesse douairière avait refusé tout net de consentir à leur union.

Berthe était presque sans fortune: la tante avarié et mauvaise, destinait à son fils une héritière laide, trois fois aussi riche que lui. Durant deux années, que de pleurs, que d'angoisses et surtout que de dangers affrontés inconsidérément et surmontés à grand effort — car Gaston, dans leurs rencontres clandestines, s'était souvent montré très audacieux.

Berthe résolut d'épargner à la fille de sa nourrice des épreuves où elle-même avait failli succomber. Le plus simple moyen était de la doter suffisamment pour que le vieux Penmark consentit à épouser sa fille. Elle proposa à son mari cette bonne œuvre.

Mais Gaston était aujourd'hui beaucoup plus appréciateur de l'argent que naguère, et conséquemment beaucoup moins disposé à la munificence. Il répondit que, la mère Méradec ayant sept filles, si l'on en dotait une, il faudrait nécessairement doter les autres; que probablement ensuite les cinq garçons réclameraient leur part, et que tout cela ferait au total une forte somme.

— Mais, conclut-il, puisque vous vous intéressez à Julie, que ne la prenez-vous à votre service? Patientez comme vous l'êtes, vous la dépaysez et en feriez une excellente femme de chambre. Justement vous avez congédié la vôtre avant de venir ici.

Berthe fut d'abord choquée de ce conseil d'abaisser au rang de domestique sa sœur d'allaitement, la compagne de ses premiers jeux. Puis elle réfléchit que cette dernière ne s'en offensait point, qu'il dépendait d'elle de ne point la traiter en servante et qu'enfin, elle pourrait, en rognant un peu sur sa dépense de toilette, lui constituer la dot que le comte ne voulait pas donner.

brière fort maladroite et, par une pente fatale, Mme la comtesse, qui pendant huit jours l'instruisait amicalement de ses devoirs, la réprimanda ensuite, la grondant après et finalement s'emporta contre elle aussi vigoureusement que si elle n'avait été sa sœur.

Quand on rentra à Paris, Julie n'était plus qu'une femme de chambre comme celles à qui elle succédait. Madame cessa de la tutoyer, les autres domestiques, la considéraient comme une égale, Monsieur la lutina dans les coins.

Car l'amoureux Gaston, après trois années de ménage, ne valait pas mieux que ne valent, dit-on, beaucoup de maris. Il entreprit activement de séduire la soubrette de sa femme.

Très embaumé, si, au lieu de lui, c'était été François Penmark qui l'eût barécoté d'attraits si pressantes, la résistance de Julie Méradec aurait été moins ferme. Mais le plus noble seigneur ne saurait faire oublier à une fille vertueuse et loyale le rustre qu'elle adore.

A la fin de décembre dernier, M. de Vireval n'occupait encore que la délaissée position d'assesseur.

Il se décida à trapper un grand coup. Le nouvel an lui fournissait l'occasion d'éblouir par un cadeau superbe la cruelle Bretonne. Il acheta chez le même bijoutier à qui il avait commandé, pour les étrennes de la comtesse, une magnifique paire de bracelets, deux longs pendants d'oreilles tout en or.

Le premier janvier de cette année, Berthe, éveillée la première, attendait avec impatience le réveil de Gaston.

Comme il s'obstinait à dormir, elle se leva doucement et vint fouiller les poches des vêtements masculins déposés sur l'une des chaises.

Y ayant trouvé un très petit paquet oblong ficelé d'une faveur de soie rose, elle s'en empara et regarda frileusement le grand lit.

Sa rentrée sous les couvertures tira Gaston du sommeil.

— Tu m'as donné un cadeau! Tu m'as donné un cadeau! Tu m'as donné un cadeau! s'écria-t-elle toute joyeuse.

— Elle dénoua le ruban, déchira le papier et mit à découvert un écrian de satin bleu qui contenait... les énormes pendants en or.

En ce moment Julie entra. Dans le demi-jour des rideaux fermés, deux étrennes de la comtesse. L'épouse, et surtout l'époux la regardèrent avec effarement.

— Elle crut qu'elle arrivait hors de propos; elle fit un pas en arrière rougissant et balbutiant des excuses. Mais madame la rappela.

— Approche, Julie... plus près... Qui donc vous a donné?... Ces petits machins-là? répondit la compagne indignement, c'est monsieur le comte, hier soir, qui me les a fourrés dans la poche de mon tablier.

— Ah! fit la comtesse. Elle regarda son mari qui, la tête enfouie dans l'oreiller, souhaitait de crever la literie pour y disparaître.

— Eh bien, monsieur, parlez donc! cria-t-elle. Le coupable expliqua enfin qu'il y avait erreur dans les cadeaux. Les grandes boucles étaient pour Julie et les diamants pour sa femme. Quant au reste... l'empressement de la jeune fille à se parer du présent fait en cachette et à dénoncer le donateur démontrait assez qu'il n'y avait faute que d'un côté, faute intentionnelle seulement.

Mme de Vireval réfléchit un peu puis elle demanda: — Combien vous ont coûté les « petits machins » dont Julie ne paraît pas vous être considérablement reconnaissante? — Six mille francs. Pour toi, mon adoré, rien n'est trop cher.

— Les lui reprendre, tu veux dire. Erreur n'est pas complot. — Et si... ce que vous voulez d'elle, vous l'avez obtenu, les lui reprendriez-vous? — La Bretonne entendait et comprenait fort bien la conversation de Monsieur et de Madame.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

La rentrée des Chambres

Paris, 9 janvier. — Le « Journal officiel » publie l'ordre du jour de la séance de rentrée des deux Chambres, qui aura lieu le mardi 12 janvier prochain.

L'ordre du jour de la Chambre est ainsi fixé: 1. Deux heures, séance publique: a. Installation du président d'âge et des secrétaires d'âge; b. Tirage au sort des bureaux; c. Scrutin pour la nomination du président démissionnaire; d. Scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents; e. Scrutin pour la nomination de huit secrétaires; f. Scrutin pour la nomination de trois questeurs.

7. Fixation de l'ordre du jour. Au Sénat, l'ordre du jour comporte simplement le tirage au sort de bureaux et la fixation de l'ordre du jour. On sait, en effet, que, selon l'usage établi au Luxembourg, l'élection du président et du bureau de la Haute Assemblée n'a lieu qu'à la seconde séance, généralement fixée au jeudi suivant.

Congrès Municipal Socialiste

Paris, 9 janvier. — C'est demain qu'ouvrira, dans la grande salle du Grand-Orient, les travaux de la Conférence des élus et anciens élus municipaux socialistes.

C'est la septième fois que semblable réunion est tenue. Le premier de ces congrès, en effet, eut lieu en 1883, à Saint-Ouen et souleva de véhémentes protestations dans les clans réactionnaires, le gouvernement même tenta de l'interdire. Les organisateurs durent alors la difficulté en se réunissant sous une forme moins officielle et en dehors de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Ouen.

Le second congrès se tint l'année suivante à Saint-Denis. En 1895 ce fut à Paris, en 1896 à Commeny, en 1897 à Dijon, en 1898 à Nancy.

Le suivant devait avoir lieu à Issoudun en 1899, lorsque la scission se produisit dans les rangs du parti socialiste.

Cette année renoua la chaîne brisée. Mais qu'il nous soit permis de regretter que ce Congrès, placé sous l'égide d'une fraction de la grande famille socialiste, ne soit en réalité que le congrès d'une chapelle et ne groupe pas sans distinction d'écoles tous les élus municipaux qui se revendiquent du socialisme.

Le programme de la conférence qui va se tenir au Grand Orient les 10, 11 et 12 janvier n'est pas sans intérêt. C'est d'abord l'élaboration d'un programme municipal, qui devra être soumis au Congrès national du Parti socialiste français. C'est la chose indispensable et on ne peut se passer d'avoir de précises propositions aux réformes municipales que ses élus ont pour devoir de formuler et de faire aboutir dans les assemblées communales.

Puis, des militants placés à la tête de municipalités importantes feront connaître aux délégués les travaux qu'une municipalité peut accomplir; les questions d'assistance publique, de régies communales, de suppression des octrois seront traitées.

Enfin, les conseillers municipaux socialistes de Paris fourniront à leurs collègues la facilité de visiter, sous la conduite d'ingénieurs, les grands travaux de viabilité, de transports, d'hygiène entrepris par l'édilité parisiennne.

C'est ainsi que les congressistes visiteront l'Hôtel-de-Ville, le laboratoire municipal, les établissements d'assistance, les écoles professionnelles, les machines élévatrices, les usines du Métropolitain.

Enfin, une représentation au théâtre du Peuple clôturera le Congrès.

Les adhésions sont parvenues nombreuses à la commission d'organisation et on peut dire sans crainte de se tromper que ce Congrès aura une importance capitale pour le Parti socialiste, à la veille des élections municipales qui doivent avoir lieu cette année dans toute la France.

La première séance aura lieu demain dimanché matin à neuf heures.

ROMAN PRINCIER

L'héritier du Kaiser en justice

Berlin, 9 janvier. — Les juges de Berlin auront bientôt à trancher un procès assez délicat. Le kronprinz aura à comparaître comme témoin, et c'est la vertu de miss Geraldine Ferrar qui sera en cause.

Miss Ferrar est âgée de 21 ans. Elle est née à Melrose près de Boston, d'une famille aisée. Sa mère était danoise, et dès l'âge de douze ans, la jeune Geraldine donna des dispositions les plus remarquables se faisant entendre dans les salles de concert de Boston, de Washington et de New-York. Il y a quatre ans la famille Ferrar s'installa à Paris. Puis Geraldine s'en vint à Berlin, débuta, il y a trois ans, à l'Opéra Royal, comme Marguerite dans « Faust », de Gounod, et fut engagée par le directeur Pierson, à des conditions avantageuses.

Doutée d'une belle voix et d'une grande beauté, Geraldine Ferrar ne connaissait à fond ni la langue allemande, ni la musique. Elle se perfectionna dans l'une et dans l'autre. Granini et Lehmann lui donnèrent des leçons de chant, le kronprinz lui donna des leçons d'allemand. Ses progrès furent rapides, et elle chanta ces mois derniers dans la « Traviata », dans « Roméo et Juliette », dans « Léonore », dans le « Trouvère » et dans « Manon ».

D'un zèle infatigable, elle utilisait ses vacances pour triompher à Paris. Au dire de ses parents Jean de Reszke, Lillian Nordica et Mme Melba lui prêtèrent le plus brillant avenir.

Une carrière aussi rapide devait provoquer l'envie. Des bruits d'abord chuchotés, prirent corps bien vite, se répandirent et se déformèrent en Amérique et en France. Les assistantes du kronprinz furent mal interprétées, et l'on insinua qu'il enseignait à la belle Geraldine, moins l'allemand que l'amour. Sous le titre suggestif d'« Expériences géométriques », et sous la signature d'« Ingrim,

ECHOS ET NOUVELLES

FEMMES ET PLAIN CHANT

M. Huysmans, écrivain catholique et moine intermédiaire, va être sollicité: le pape Pie X reforme la musique religieuse.

Il y a dans le rapport sur le budget de l'assistance publique présenté au conseil municipal de Paris une petite anecdote fort instructive.

L'heroïne en est une jeune femme qui fut un jour opérée par une opération chirurgicale grave, dont elle donna 3.000 francs pour entrer dans une maison de santé. Mais elle a des principes économiques. Elle s'abilla donc en parures, dans dix francs à un concierge qui répondit d'elle comme étant une de ses « braves » dans le besoin, se présenta à l'hôpital, y fut admise opérée par un des premiers chirurgiens de Paris et guérie.

Puis, avec les 3.000 francs de son mari, elle fit emplette d'un beau bracelet.

FUNERAILLES DE CHIEN

Un chien de Baltimore a eu des funérailles magnifiques. Il a été embaumé, couché dans un cercueil de saïn et porté au cimetière par le maître entouré de tous ses domestiques.